13.

Rev. Const.

LETTRES DU ROI

AU CLERGÉ ET A LA NOBLESSE,

*Avec les Discours qui ont été prononcés à la Séance de l'*ASSEMBLÉE NATIONALE *du 27 Juin 1789.*

Lettre du ROI *au Clergé.*

J'ENGAGE mon fidèle Clergé à se réunir sans délai aux deux autres Ordres, pour hâter l'accomplissement de mes vœux paternels. Ceux qui sont liés par leur serment peuvent y aller sans donner de voix, jusqu'à ce qu'ils ayent reçu de nouveaux pouvoirs. Ce sera une nouvelle marque que le Clergé me donnera de son attachement.

Lettre du ROI *à la Noblesse.*

Uniquement occupé à faire le bien général de mon Royaume, mais desirant par dessus tout que l'Assemblée des Etats-Généraux s'occupe des objets qui intéressent toute la Nation ; d'après l'acceptation volontaire que votre Ordre a faite de ma Déclaration du 23 de

B

ce mois, j'engage ma fidelle Noblesse à se réunir sans délai avec les deux autres Ordres.

A quatre heures, ce qui restoit de MM. du Clergé et de MM. de la Noblesse se sont rendus dans la Salle Nationale.

M. le Cardinal de la Rochefoucault a dit :

« Messieurs, nous sommes conduits ici par notre » amour et notre respect pour le Roi, nos vœux pour » la paix, et notre zèle pour le bien public :

M. le Duc de Luxembourg a dit :

« L'Ordre de la Noblesse a arrêté ce matin de se » rendre dans cette Salle Nationale, pour donner au » Roi des marques de son respect, et à la Nation des » preuves de son patriotisme »

M. le Président a répondu :

« Messieurs, le bonheur de ce jour, qui rassemble » les trois Ordres, est tel, que l'agitation qui accom- » pagne une joie vive, ne me laisse pas la liberté « d'idées nécessaires pour vous répondre dignement ; » mais cette joie même est une réponse. Nous possé- » dions l'Ordre du Clergé ; l'Ordre de la Noblesse au- » jourd'hui se joint à nous. Ce jour sera célébré dans » nos Fastes ; il rend la famille complette ; il finira à » jamais les divisions qui nous ont tous mutuellement » affligés. Il va remplir le desir du Roi ; & l'Assem-

» blée Nationale, ou plutôt les Etats-Généraux, vont
» s'occuper sans distraction et sans relâche de la régé-
» nération du Royaume et du bonheur public ».

DISCOURS

De M. le Duc d'AIGUILLON.

Messieurs, en venant, il y a deux jours, nous réunir à l'Assemblée Nationale, nous crûmes servir la Patrie, nous obéîmes à l'impulsion irrésistible de notre conscience. Un sentiment bien pénible se mêloit à la satisfaction que nous éprouvions d'avoir rempli ce que nous regardions comme notre devoir. Aujourd'hui nous voyons avec le transport de la joie la réunion générale, qui faisoit l'objet de nos desirs. Le bonheur de la France va être le fruit de cet accord unanime, et ce jour est le plus heureux de notre vie.

A PARIS, chez BAUDOUIN, Imprimeur de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin S. Jacques, N°. 31.